

Demande de label « Tourisme et Handicap »

Vous souhaitez obtenir le label national « Tourisme et Handicap » pour votre établissement, le présent questionnaire constitue la première étape de la démarche de labellisation.

Il permet de mieux vous connaître et est destiné à vous aider à procéder à une première approche de l'accessibilité de votre établissement, pour les handicaps moteur, mental, visuel et auditif.

FICHE DE PRESENTATION

Nom de l'établissement / raison sociale :

Type de structure

Adresse :

Numéro SIRET (9 chiffres) :

Affiliation à un autre label tourisme :

N° de tél. :

Fax :

Mail :

Site Internet :

Nom et prénom du représentant légal :

Fonction :

Nom, prénom et coordonnées de la personne chargée du suivi de cette demande :

Nature de l'activité exercée / type de structure :

COCHER

HOTEL HOTEL-RESTAURANT*

CHAMBRES D'HOTES

MEUBLE DE TOURISME

CENTRE DE VACANCES

Pour tout hébergement, préciser

Nombre total de chambres

Nombre de chambres accessibles

Classement :

Label :

RESTAURANT

*** Préciser le nombre de couverts:**

CAMPING:

Classement

Label

Nombre d'emplacements :

Nombre de locatifs :

Nombre de blocs sanitaires :

OTSI (office de tourisme, syndicat d'initiative)

ACTIVITE DE LOISIRS

ACTIVITE CULTURELLE

SITE DE VISITE

AUTRES

Votre établissement comporte-t-il :

Un ascenseur

Une piscine

Une salle de réunion/conférence

Un bar

Salle de remise en forme

Date de début d'exploitation

.....

Date de classement

.....

Pièces à joindre pour permettre la prise en compte de votre demande :

VOTRE STRUCTURE EST-ELLE CLASSÉE ERP (Etablissement Recevant du Public) : oui non

Si oui, quelle catégorie ? (à repérer sur le procès-verbal de la visite de sécurité) :

Si classée de 1 à 4 : joindre votre diagnostic d'accessibilité s'il est réalisé. Sinon, à quelle date doit-il être réalisé :

Date de la dernière visite de la commission de sécurité :

SI VOUS AVEZ REALISE DES TRAVAUX RECENTMENT (création ou modernisation) :

Derniers travaux réalisés et date :

- Si vous avez déposé une demande de permis de construire depuis le 1^{er} janvier 2007 (oui , non) **joindre l'attestation d'accessibilité.**
- Si vos travaux ont été soumis à autorisation (oui , non) , **joindre l'avis de la commission consultative de sécurité et d'accessibilité.**

SI VOTRE DEMANDE CONCERNE UN OFFICE DE TOURISME

Joindre les attestations de formation ATH pour les membres de l'équipe

DEROULEMENT DU PROCESSUS DE LABELLISATION

1 - Envoi du présent dossier et des pièces demandées à Mayenne-Tourisme

2 – Pré-évaluation sur demande suivie d'un compte-rendu faisant état des informations et conseils nécessaires pour les éventuelles améliorations avant passage en commission

3 – Quand le prestataire estime avoir rempli tous les prérequis (au moins pour 2 types de handicaps) et à sa demande, organisation de l'évaluation par un comité d'évaluateurs formés, représentants du « Tourisme » et du « Handicap » (APF, Voir Ensemble et Association des Devenus sourds et malentendants)

4 - Elaboration d'une fiche de synthèse et constitution d'un dossier pour la commission (PowerPoint de présentation, photos, copie de documents adaptés, etc.)

5 - Passage du dossier en commission départementale pour avis (1 à 2 commissions par an).

6 - Envoi du dossier à la commission nationale qui décide de l'attribution ou non du label

7 - Réception d'une charte que vous devez retourner signée

8 - Attribution du label pour 5 ans

Depuis janvier 2012, le label ne peut être attribué que pour 2 types de handicaps minimum (parmi moteur, visuel, auditif ou mental). L'évaluation concerne obligatoirement les 4 types de handicap. En cas de label pour 2 ou 3 pictogrammes, le dossier pourra toujours être représenté, dans le délai de 5 ans, pour le ou les pictogrammes manquants si les critères sont respectés.

Organisme par lequel vous avez eu connaissance du label :

Fait à, le

Signature du chef d'établissement



Annexe technique

Fiche de renseignements sur l'accessibilité de votre établissement

Pensez-vous connaître- les principes d'accessibilité du :

Handicap moteur	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> insuffisamment
Handicap visuel	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> insuffisamment
Handicap auditif	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> insuffisamment
Handicap mental	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> insuffisamment

Accueil

Recevez-vous déjà des clients handicapés :	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais	
Si oui, ces personnes se déplacent-elles en fauteuil roulant	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais	
Sont-elles non-voyantes ou malvoyantes	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais	
Sont-elles sourdes ou malentendantes :	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais	
Sont-elles déficientes mentales :	<input type="checkbox"/> souvent	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> jamais	
Votre personnel est-il sensibilisé à l'accueil des personnes handicapées :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Votre personnel est-il formé à l'accueil des personnes handicapées :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Si oui préciser pour quel type de handicap :	<input type="checkbox"/> moteur	<input type="checkbox"/> mental	<input type="checkbox"/> visuel	<input type="checkbox"/> auditif

Quel est l'organisme de formation :

Les aides

Proposez-vous :			
✓ des documents adaptés (ex: menu, plan...)	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
✓ des outils adaptés (ex: boucle magnétique, audio guide...)	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
✓ des activités adaptées (ex: tiralo, visites tactiles, animations...)	<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
✓ autre (préciser).....			

L'accessibilité aux 4 types de handicaps

Handicap moteur

Votre structure comporte-t-elle un parking :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non,	accessible	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
L'entrée principale est-elle de plain-pied :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non,	avec rampe d'accès	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si l'entrée principale comporte des marches, existe-t-il une autre entrée accessible :				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Existe t- il au moins un sanitaire collectif adapté pour les personnes en fauteuil roulant :				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler à l'extérieur du lieu :					
✓ sans l'obstacle de marches non compensé par un plan incliné				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
✓ sur un sol non meuble				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Une personne en fauteuil roulant peut-elle circuler à l'intérieur du lieu :					
✓ sans l'obstacle de marches non compensées par des plans inclinés				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
✓ sans l'obstacle d'escaliers non compensés par un ascenseur accessible				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
✓ avec des largeurs de passage et de portes suffisantes (pm : largeur utile de la porte 77cm)				<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si votre établissement comporte des chambres, disposez-vous de chambre(s) avec sanitaires, spécialement aménagées pour recevoir une personne en fauteuil roulant :

oui non

Handicap visuel

- Votre établissement a-t-il réalisé des adaptations ou des aménagements dans ce domaine oui non
- Un soin a-t-il été apporté pour supprimer ou neutraliser les obstacles à hauteur de visage, non détectables à la canne pour une personne non-voyante oui non
- Un soin a-t-il été apporté dans l'utilisation des contrastes (couleur, matière) facilitant les repères des personnes malvoyantes oui non
- Les informations écrites disponibles sont-elles homogènes sur l'ensemble du site : oui non
- L'éclairage général est-il : faible ou tamisé fort lumière du jour
- Mettez-vous à disposition :
- Des documents en braille Des documents en caractères agrandis
- Des documents audios (cassettes) Des plans en relief

Handicap auditif

- L'un des membres du personnel a-t-il été formé à la lecture labiale ou à la langue des signes : oui non
- L'information vocale ou sonore est-elle relayée par écrit (panneaux, affiches, documents) : oui non
- Les signaux auditifs sont-ils couplés à des signaux visuels : oui non
- Un soin a-t-il été apporté au niveau de l'acoustique : oui non
- Existe-t-il un dispositif de boucle magnétique : oui non
- Existe-t-il un système de télétexte (fax, internet, minitel) mis à disposition de façon permanente: oui non

Handicap mental

- L'entrée principale est-elle facilement repérable : oui non
- Les endroits, présentant un danger, sont-ils protégés (ex : plan d'eau) oui non
- L'information écrite est-elle associée à une image (photo, pictogramme simple...) oui non
- Les entrées ou sorties « public » se distinguent-elles bien des entrées « privées » oui non
- Les indications ou panneaux sont-ils homogènes sur le site oui non

(rappel : L'information visuelle relève avant tout de l'aide à l'orientation (un grand ennemi en la matière réside dans l'uniformité des lieux) :

- Dans le cadre de pratiques culturelles, existe-t-il des ateliers ludiques et interactifs, des activités manuelles, des échanges pour aider à la compréhension : oui non

Votre auto évaluation

D'après vous, une personne en situation de handicap peut-elle en toute autonomie (sans aide) :

- ✓ entrer dans votre établissement /votre site moteur mental visuel auditif
- ✓ se déplacer seule moteur mental visuel auditif
- ✓ utiliser les équipements moteur mental visuel auditif

- Projetez-vous de réaliser des travaux d'amélioration de l'accessibilité dans l'année à venir : oui non
- ou des acquisitions spécifiques : oui non
- si oui préciser.....

La fiche de présentation ainsi que l'annexe technique sont à retourner au

Agence de développement touristique « Mayenne-Tourisme »

BP 0325 – 53003 LAVAL Cedex

Accompagnés d'un descriptif (dépliant) de votre établissement et éventuellement des documents demandés selon les cas.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marina JUIN au 02 43 53 58 83-06 07 38 80 17

m.juin@mayenne-tourisme.com